



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PROGRAMME NATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE



Le Coordonnateur National

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un consultant individuel devant définir le Plan en faveur des Peuples Autochtones dans la Province de la Tshopo

Pays : République Démocratique du Congo

Nom du Projet : Programme National de Développement Agricole (PNDA)

Numéro de Crédit/Don : Don D8690-ZR et Crédit 69510-ZR

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un consultant individuel devant définir le Plan en faveur des Peuples Autochtones dans la Province de la Tshopo

N° de référence selon le Plan de Passation de Marchés : ZR-MINAGRI-538386-CS-INDV

Date de publication : Lundi le 14 septembre 2026

Date de clôture : Lundi le 28 septembre 2026

Durée de Contrat : 30 jours

La République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Programme National de Développement Agricole (PNDA) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services d'un(e) consultant(e) individuel(le) devant définir le Plan en faveur des Peuples Autochtones dans la Province de la Tshopo.

Sous la supervision directe du Coordonnateur National et en collaboration avec l'Expert National en Développement Social du PNDA, le Consultant Individuel à recruter est chargé d'effectuer la mission susmentionnée.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission du Consultant sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

Le Programme National de Développement Agricole invite les Candidats admissibles, Consultants Individuels à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires, une lettre de motivation, 2 pages maximum, expliquant les motivations profondes d'intérêts pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêt en vue de la sélection, etc...).

Les critères d'évaluation des candidatures sont :

- Disposer d'un diplôme supérieur (BAC+5 au moins) en démographie, sociologie, ethnographie, anthropologie, ou un diplôme similaire ;
- Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle confirmée en matière de conduite des enquêtes de terrain, de la consultation et de la participation du public ;

- Avoir élaboré au moins trois (3) instruments de sauvegardes sociales dont un CPPA et deux PPA durant les cinq dernières années ;
- Etre familiarisé avec le Cadre Environnemental et Social (CES), principalement sa Norme Environnementale et Sociale (NES) 7 sur les peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;
- Avoir une expérience avérée de la conduite des études similaires, y compris une expertise dans l'élaboration des instruments de sauvegarde sociale ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des projets d'appui aux PA et de lutte contre la pauvreté rurale avec un accent sur l'intégration des peuples autochtones et la planification participative ;
- Une expérience préalable avec des analyses qualitatives sur terrain et / ou dans un bureau d'évaluation ;
- Une expérience préalable avec les Politique Opérationnelles (PO 4.10) de la Banque mondiale et être particulièrement familiarisé avec la Politique Opérationnelle OP 4.10 sur les Populations Autochtones ;
- Etre familiarisé avec l'évaluation des risques des Violence Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuel ou Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;
- Solides compétences analytiques, capacité avérée à mener des entretiens avec un éventail de parties prenantes ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français et dans l'une des langues nationales de la RDC ;
- La connaissance de la province concernée par l'étude (Tshopo) est un atout majeur.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020, en septembre 2023, en février 2025 et en septembre 2025 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter particulièrement, la disposition du paragraphe 3.15 du règlement précité, relative au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils donnent des avis professionnels ; qu'en toutes circonstances, ils privilégient les intérêts de l'Emprunteur, sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure ; et qu'ils évitent, dans les avis qu'ils donnent, toute possibilité de conflit avec d'autres missions et les intérêts de leur société ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants individuels telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés susmentionné.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, soit **de 9h00 à 15H00**.

Les Manifestations d'Intérêts, écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier aux adresses citées ci-haut au **plus tard le 28 septembre 2026 à 14h00, heure locale de Kinshasa (Heure TU+1)** et porter clairement la mention : « **AMI N°**

ZR-MINAGRI-538386-CS-INDV « Recrutement d'un consultant individuel devant définir le Plan en faveur des Peuples Autochtones dans la Province de la Tshopo ».

Programme National de Développement Agricole (PNDA)

À l'attention de : Monsieur Jean de Dieu MBEY BOSIMI, Coordonnateur National

110, Boulevard du 30 juin/Immeuble 110 (5ème étage),

Kinshasa-Gombe

Téléphone : +243 (0) 81 04 00 966

E-mail : pndardc@gmail.com

Fait à Kinshasa, le 11 septembre 2026

Jean de Dieu MBEY BOSIMI



Unité Nationale de Coordination du Programme – UNCP
N° 110, Bv du 30 juin/Immeuble 110 (5ème étage)
Kinshasa-Commune de la Gombe

PROGRAMME NATIONAL
DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE

Cliquez ici pour télécharger les TDRs - MS Word

[Retour à la liste](#)
